

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° AC1151

présenté par

Mme Taillé-Polian, M. Arnaud Bonnet, M. Corbière, M. Gustave, M. Raux et Mme Simonnet

à l'amendement n° AC|1089 (Rect) du Gouvernement

ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 4, supprimer le mot :

« notamment ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le groupe écologiste et social s'oppose à la création de France Médias.